

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal, aux fidèles de la paroisse de Saint-Lambert. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Actes de loyauté. — V Lettre d'une mère. — VI L'Angleterre fête le VIII centenaire de Roger Bacon. — VII La Pologne. — VIII A la Congrégation de Notre-Dame : Vêture et profession religieuse. — IX Société d'une messe.

AU PRONE

Le dimanche, 27 septembre

On annonce :

- La fête de saint Michel (mardi, solennité le 2e dim. d'octobre);
- Les exercices du mois d'octobre (1), jeudi ;
- La fête du Saint-Rosaire, dimanche.

Dans les églises où la Confrérie du Saint-Rosaire est établie, l'indulgence plénière toutes quoties pour dimanche prochain (de midi, samedi à minuit dimanche soir).

NOTE. — On peut se confesser dès le jeudi pour gagner l'indulgence toutes quoties de la fête du Saint-Rosaire; on peut communier samedi ou dimanche.

A partir de 1915, la fête de S. Rosaire se fera le 7; la solennité le 1er dimanche, sera facultative.

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour les hôpitaux ; dans le diocèse de Joliette, pour les séminaristes.

(1) La récitation publique ou privée du rosaire pendant le mois d'octobre donne droit aux indulgences suivantes :

1o Une indulgence *partielle* de 7 ans et 7 quarantaines pour l'exercice quotidien du mois.

2o Deux indulgences *plénières* : a) pour ceux qui, le jour de la fête du Rosaire et chacun des sept jours suivants (du dimanche au dimanche inclusivement) auront récité au moins la troisième partie du rosaire, pourvu que pendant ces huit jours, ils se confessent, communient et prient aux intentions du pape pendant une visite d'église ou de chapelle publique ; b) pour ceux qui, à partir du dimanche qui suit la fête du Rosaire, jusqu'à la fin du mois, auront au moins pendant dix jours récité la troisième partie du rosaire, pourvu que pendant cette deuxième partie du mois ils se confessent, communient et prient aux intentions du pape pendant une visite d'église ou de chapelle publique. (*Raccolta*, n. 195.)

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 27 septembre

Messe du 17e dim., **semi-double**; 2e or. des saints Côme et Damien, 3e **A cunctis**. — Aux vêpres du dim. mém. 1o de S. Wenceslas, 2o des Ss. Côme et Damien, 3o Suffr.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 4 octobre

Diocèse de Montréal. — De ce dimanche, saint Rosaire (Villeray et Notre-Dame de la Victoire); du 29 septembre, saint Michel (Montréal); du 30, saint Jérôme; du 2 octobre, Saints Anges-Gardiens (Lachine); du 4, saint François d'Assise (Longue-Pointe).

Diocèse d'Ottawa. — De ce dimanche, saint Rosaire (Pte au Chêne), et Notre-Dame de la Victoire (Harrington); du 29 septembre, saint Michel (Corkery, Fitzroy Harbor et Wentworth); du 2 octobre, saint Ange Gardien (Angers), du 3, saint Gérard (Montarville); du 4, saint François d'Assise (Hintonburg).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — De ce dimanche, saint Rosaire (ville); du 29 septembre, saint Michel (Rougemont); du 2 octobre, saints Anges Gardiens (Rouville); du 4, saint François (Frelighsburg).

Diocèse de Sherbrooke. — De ce dimanche, saint Rosaire (Sawerville); du 29 septembre, saint MICHEL (Cathédrale); du 2 octobre, saints Anges Gardiens (Ham Nord).

Diocèse de Valleyfield. — Du 29 septembre, saint Michel (Vaudreuil).

Diocèse de Nicolet. — De ce dimanche, saint Rosaire; du 28 septembre, saint Wenceslas; du 29, saint Michel (Yamaska), du 1er octobre, saint Remi (Tingwick).

Diocèse de Pembroke. — De ce dimanche, saint Rosaire (Griffith); du 29 septembre, saint Michel (Douglass); du 30, sainte Sophie (East Aldfield); du 4 octobre, saint François (South Aldfield).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 1 octobre, saint Remi (Amherst); du 3, saint Gérard (Kiamilla).

Vicariat de Témiscamingue. — De ce dimanche, saint Rosaire (Ville-Marie); du 2 octobre, saints Anges Gardiens (Albany).

J. S.

3o On gagne en outre les indulgences de 300 jours pour les litanies de la sainte Vierge et de 7 ans et 7 quarantaines pour la prière à saint Joseph. (*Raccolta*, n. 139 et 228).

Ces diverses indulgences sont distinctes de celles de la Confrérie du Saint Rosaire.

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ARCHEVEQUE
DE MONTREAL
AUX FIDELES DE LA PAROISSE DE SAINT LAMBERT (1)

Archevêché de Montréal, le 25 août 1914.

Nos très chers frères,

Dans votre ville de Saint-Lambert, vous êtes habituellement en contact avec des hommes qui ne partagent pas vos croyances religieuses. Vous vous rencontrez avec eux dans les mêmes sociétés et vos affaires sont souvent inséparables. C'est une nécessité que nous comprenons, mais qui peut offrir certains dangers pour votre foi. Vous vous gardez bien, sans doute, d'aller prier dans leurs temples ou d'assister à leurs offices. Mais avez-vous le même souci de votre devoir, lorsqu'il s'agit de choisir une école pour vos enfants ?

Pourtant, vous avez dans votre paroisse une école de garçons dirigée avec sagesse et compétence par les Cleres de Saint-Viateur, qui méritent à tous égards leur réputation d'excellents éducateurs. Les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie ont bâti sur votre territoire un beau couvent, où elles forment avec soin l'esprit et le coeur de vos jeunes filles. Vous possédez donc chez vous de dignes continuateurs de l'oeuvre éducatrice commencée à votre foyer.

Mais il faut bien le constater, quelques-uns d'entre vous, nos très chers frères, ne semblent pas vouloir tirer profit de ces avantages. Ils oublient que des pères et des mères catholi-

(1) Cette lettre pastorale, adressée à une paroisse du diocèse, pourra servir de direction à plusieurs autres. C'est pour cette raison que Mgr l'archevêque la fait publier dans la *Semaine Religieuse*. Messieurs les curés pourront s'en servir dans les instructions qu'ils feront aux fidèles sur l'instruction et l'éducation des enfants.

ques sont loin d'avoir accompli tout leur devoir, quand ils ont choisi pour leurs enfants une école dite neutre ou non-catholique.

C'est une grave erreur de croire qu'il suffit de donner aux petits et aux jeunes les notions grammaticales, littéraires et scientifiques par lesquelles se prépare l'avenir terrestre. Cette conception toute naturaliste de l'éducation, qui dérobe à leurs regards les sublimes horizons de la vie future, enferme leur intelligence dans le cercle étroit des connaissances profanes et laisse leur conscience sans principes et sans direction morale.

Seule la religion, que l'on élimine avec soin de ces écoles, s'occupe de la culture morale des âmes, qui prépare les jeunes aux luttes quotidiennes contre la perversité de leurs instincts. De là, la nécessité de l'enseigner dès l'école primaire. C'est la volonté formelle de l'Eglise, que Léon XIII rappelait il y a quelques années, avec une merveilleuse précision de doctrine, quand il mettait le peuple canadien en garde contre le péril de l'école neutre :

“ Il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou qui la combattent positivement, à des écoles où sa doctrine est méprisée et ses principes fondamentaux répudiés. Que si l'Eglise l'a permis quelque part, ce n'a été qu'avec peine, sous le coup de la nécessité, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes, qui, trop souvent d'ailleurs, sont reconnues insuffisantes pour parer au danger. Pareillement, il faut fuir à tout prix comme très funestes les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. ”

Ces enseignements de l'Eglise, le premier Concile Plénier de

Québec les a mis en belle lumière, et on vous les a rappelés l'an dernier au moment opportun. D'aucuns pourtant ont pris sur eux-mêmes de ne pas y conformer leur conduite. C'est un abus que nous devons réprimer. Dans quelques jours les classes vont de nouveau s'ouvrir. Que dans votre paroisse, il n'y ait pas un seul enfant catholique aux écoles dites neutres ou non-catholiques !

Vous le savez, nos très chers frères, c'est dans nos maisons d'éducation que s'enseigne le catéchisme; c'est là que, toutes les semaines, vos prêtres vont l'expliquer à vos enfants, et s'efforcent de graver au fond de leur conscience les principes qui s'imposent à leur vie comme conséquences naturelles de leur foi. C'est également dans nos écoles que, suivant la doctrine de Léon XIII, " tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur de piété chrétienne ".

Vous nous donnerez, nos très chers frères, cette nouvelle marque de l'esprit chrétien qui anime nos populations et qui fait notre consolation au milieu de nos travaux. Puisse nous, l'an prochain, lors de notre visite pastorale, constater, dans la joie de notre âme, que toutes les jeunes âmes confiées à vos soins et commises à votre garde fréquentent une école catholique, où on les dirige vers les choses supérieures en les dirigeant vers Dieu !

Dans cette confiance, nous vous réitérons l'assurance de notre entier dévouement et nous vous bénissons de tout notre coeur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	28 septembre.	— Saint-Blaise.
Mercredi,	30 " "	— Saint-Bruno.
Vendredi,	2 octobre.	— Saint-Coeur-de-Marie.
Dimanche,	4 " "	— Saint-Jérôme.

ACTES DE LOYAUTE



GR l'archevêque était hier (14 septembre) l'hôte d'honneur d'un dîner donné par le *Canadian Club* de Montréal, au Windsor, en vue de solliciter des fonds de secours pour les familles que l'actuelle guerre d'Europe prive de leurs chefs. Sa Grandeur a prononcé un discours important, et, personnellement, a offert un chèque de mille dollars au *Patriotic Fund*. Nous ne voudrions pas nous permettre de commenter ce discours et ce geste, tous les deux, dans les tristes circonstances que traverse le monde, si significatifs et si éloquents. Mais, il nous paraît intéressant, après avoir reproduit le texte de Monseigneur, de signaler, en en citant un extrait substantiel, le très juste et très bel article que publiait, à la même heure où Mgr Bruchési prononçait son discours, notre confrère de Québec, l'*Action Sociale*.

Voici d'abord le texte du discours de Mgr l'archevêque au dîner du *Canadian Club* :

Monsieur le président,

Messieurs,

On m'a demandé un discours de quelques minutes. On a eu parfaitement raison. Nous ne sommes pas réunis ici, en ce moment, pour faire de l'éloquence et argumenter, mais simplement pour affirmer notre patriotisme et notre charité.

L'Angleterre est engagée dans une guerre terrible qu'elle s'est efforcée d'éviter à tout prix.

Sujets loyaux, reconnaissant en elle la protectrice de nos droits, de notre paix, de notre liberté, nous lui devons notre plus généreux concours.

L'indifférence, à l'heure présente, serait de notre part une faute; ce serait aussi la plus grave erreur. Car n'est-il pas évident que notre sort est lié au sort de ses armes !

Depuis le commencement de l'affreux conflit, la prière monte de nos temples, ardente, vers le Tout-Puissant.

Nous demandons la victoire pour ceux qui, là-bas, Anglais, Français, Belges et Russes, défendent, au prix de l'effusion de leur sang, les causes sacrées de la justice et de l'honneur.

Lorsque nos jeunes volontaires catholiques canadiens-français, beaucoup plus nombreux qu'on l'a dit, étaient réunis au pied des autels, avant de partir pour les camps et pour le théâtre de la guerre, vous savez quelles félicitations je leur ai adressées et avec quelle affection je les ai bénis.

Ils voulaient un aumônier — l'ami par excellence, l'homme qui console, fortifie, pardonne et met l'âme en état de paraître devant le juge suprême : je leur ai donné un prêtre aussi brave que zélé, un chanoine de ma maison.

Quant aux réservistes français et belges, c'est en grand nombre qu'ils ont répondu à l'appel de leur patrie.

Mais, nous ne pouvons pas l'oublier, que de familles vont souffrir ici du départ de leurs chefs et de leurs soutiens !

Toutes ont droit à notre sympathie. Notre affection doit en quelque sorte les adopter, et c'est pour leur venir en aide qu'un fonds, si bien nommé fonds patriotique, a été créé.

Ce fonds, il faut le faire aussi considérable que possible, afin que l'on puisse y puiser généreusement.

C'est la charité chrétienne, ici, qui commande.

Or, chez nous, la charité n'a jamais commandé en vain. Il n'est pas d'infortunes ni de détresses qui n'aient trouvé parmi notre peuple protection et secours. Or, de grandes détresses sont devant nous ; que nos coeurs s'ouvrent largement à la pitié.

Et ces autres familles, nombreuses aussi, qui vont nécessairement se ressentir des effets de la guerre, par la fermeture des usines, la stagnation des affaires, le chômage forcé, la cherté de la vie, les négligerons-nous ? Non, Messieurs, et j'espère qu'il sera possible de les faire bénéficier de ce trésor national qu'amasse en ce moment la générosité de notre pays.

Vous allez, Messieurs, vous adresser aux citoyens de Montréal. Ils feront noblement leur devoir comme toujours, j'en suis certain. Les humbles et si dévoués prêtres de Saint-Sulpice donnaient l'autre jour un bel exemple en souscrivant \$25,000.00, eux qui déjà ont

tant d'œuvres à leur crédit et qui mènent personnellement la vie la plus modeste, je pourrais dire la plus pauvre, consacrant tous leurs biens à la religion, à l'éducation et à la charité.

Déjà, Messieurs, j'aurais fait appel aux fidèles de toutes mes paroisses de la ville et de la campagne. Mais, le 23 de ce mois, les évêques de la province doivent se réunir à Québec pour les séances du Conseil de l'Instruction publique. J'ai pensé qu'il valait mieux attendre afin que nous puissions agir de concert.

Comptez-y, Messieurs, l'épiscopat catholique restera fidèle à ses traditions, et ses ouailles écouteront sa voix.

Pour moi, qu'il me soit permis de verser ici même ma souscription que mon cœur voudrait faire beaucoup plus grande. Je ne saurais, Monsieur le président, la déposer entre meilleures mains.

• • •

Et voici maintenant un extrait de l'article publié par le grand journal catholique de Québec :

Dès après le traité de Paris, qui conféra à l'Angleterre les droits de souveraineté que la France exerçait auparavant sur ce pays, notre clergé et l'ensemble de notre peuple considérèrent comme un devoir de conscience autant que comme une condition nécessaire de notre vie nationale de donner à la métropole britannique l'adhésion sincère de notre loyal attachement. — Ce devoir existait et fut reconnu par nous antérieurement aux bons traitements dont l'Angleterre usa envers nous; il ne fut pas amoindri par les fautes ni par les dénis de justice dont nous fûmes parfois victimes. — Ce devoir de loyauté nous oblige-t-il maintenant à donner notre concours effectif à la métropole dans la grande lutte où elle est présentement engagée pour la sauvegarde de ses intérêts et pour la défense du droit et de la civilisation ? Nous n'hésitons pas à dire ouvertement : Oui. — Sans doute, nous n'y sommes pas tenus en vertu d'un ordre ou d'un commandement que l'Angleterre ne nous a pas donné. Nous ne nous croyons pas non plus obligés, de par la Constitution politique que l'Angleterre nous a librement accordée, de participer habituellement, en hommes et en argent, à toutes les guerres, petites ou grandes, où l'Angleterre peut se trouver engagée, et nous ne croyons pas non plus que l'Angleterre veuille nous y entraîner. — Mais, anté-

rieurement à la constitution canadienne et aux commandements explicites de l'Angleterre, nous avons le devoir d'accorder à la métropole, dans de justes et équitables proportions, le concours dont elle a besoin de notre part pour défendre ses droits, maintenir ses positions acquises et accomplir ses obligations. Nous lui devons ce concours comme tout sujet le doit à son souverain, et tout citoyen, à sa patrie, lorsqu'il est devenu nécessaire. — L'obligation de donner ce concours pas plus que la légitimité des ordres qui nous seraient donnés pour le réclamer ne supposent pas comme condition préalable nécessaire que nous ayons été appelés à donner notre avis ou notre consentement sur l'opportunité ou la nécessité du conflit où la métropole se trouve engagée. Dans le cas présent, comme presque toujours d'ailleurs, le peuple anglais lui-même n'a pas été consulté. Il ne pouvait pas l'être et même il ne le devait pas. Car sans parler de la menace permanente et du danger que constituait pour elle la conquête projetée par l'Allemagne de territoires et de ports de mer situés en face des côtes anglaises, l'Angleterre était liée envers la Belgique envahie par des obligations solennelles, dont son peuple, même par un vote unanime, ne pouvait pas la dispenser. Son honneur était solennellement engagé à défendre la Belgique, il était même lié à la défense de la France.

A cette heure si grave de l'histoire que nous vivons, il est des actes et des paroles que nous nous devons de conserver dans nos modestes annales, pour l'instruction et l'édification de ceux qui viendront après nous.

X **LETTRE D'UNE MÈRE**

 N nous permettra bien, à cette époque de commencement d'année scolaire, de citer ici le texte d'une lettre fort simple, mais aussi très belle en sa naturelle éloquence, qu'une bonne mère canadienne-française adressait tout récemment à ses deux enfants, nouveaux pensionnaires

dans une académie commerciale, sise... pas très loin de Montréal, dans un riche et florissant village de la rive sud.

Nous ne sommes pas éloigné de penser que cette courte lettre est un chef d'oeuvre du genre. Certes, la maman qui a fait cette lettre ne visait pas à cela, et elle serait bien étonnée de nous entendre l'affirmer. Il est même probable qu'en nous lisant et en lisant son propre texte—que nous allons respecter scrupuleusement—elle ne se reconnaîtrait pas. La vraie vertu s'ignore toujours.

Si nous avons voulu mettre ce petit document sous les yeux de nos directeurs et directrices d'académie et de pensionnat, c'est tout simplement qu'il nous a paru mériter magnifiquement d'être proposé à tous nos écoliers et écolières comme un excellent programme de vie. Cherchez d'abord le royaume de Dieu, nous dit l'Écriture, et le reste vous sera donné par surcroît.

La maman dont nous parlons écrit donc à son fils et à un autre enfant orphelin, qu'elle a adopté et qu'elle confond avec son propre fils dans un même amour surnaturel, et voici ce qu'elle leur mande :

Bien chers enfants,

Déjà cinq jours que je vous ai laissés. Je vous vois déjà à l'oeuvre, travaillant avec ardeur pour éloigner l'ennui qui, quelquefois, vient se glisser au commencement d'une année scolaire, et dont le démon se sert pour jeter le trouble dans l'âme. Faites bien tout ce que vous faites. Au jeu, amusez-vous bien, ne tirez pas de l'arrière. A l'étude, travaillez avec courage afin de bien profiter de toutes les minutes que le bon Dieu vous accorde. Songez que beaucoup d'enfants désireraient avoir le même sort et n'ont pas ce bonheur, quoiqu'ils emploieraient mieux ce temps. Et à la prière ? oh ! mettez toute votre âme, pour remercier le Dieu si bon qui vous accorde tant de faveurs, cette année. Communiez tous les jours avec l'approbation de votre bon et cher directeur, et préparez chaque com-

munion comme si elle devait être la dernière. Demandez pour vos parents tant de grâces dont ils ont besoin, et faites qu'ils n'aient pas à se repentir des sacrifices qu'ils s'imposent pour vous autres.

Encore une fois, c'est très simple. Mais qu'on nous dise si ce n'est pas aussi très naturel et très beau ?

L'ANGLETERRE FETE LE VII^e CENTENAIRE

DE ROGER BACON

ROGER BACON, moine franciscain, est connu dans le monde civilisé sous le titre de *doctor mirabilis*, qu'il a si bien mérité pour ses découvertes dans la chimie, l'optique et l'astronomie, et par ses ouvrages *Opus majus*, *Opus minus* et *Opus tertium*.

Roger Bacon, né en 1214 d'une famille distinguée du comté de Somerset, fit ses études à Oxford et à Paris, c'est-à-dire dans deux des plus célèbres universités de l'époque. Rentré en Angleterre, il se fit recevoir chez les Franciscains d'Oxford pour embrasser la vie monastique. Parmi ses élèves figurait Jean de Paris, ce qui lui valut l'affection du cardinal Foulques de Saint-Gilles, légat du pape en Angleterre, ensuite monté lui-même sur le trône pontifical sous le nom de Clément IV. Mais le successeur du pape français Clément IV, le pape Nicolas IV, usa de rigueur envers le docte moine bien supérieur à son siècle pourtant riche en savants. Finalement, il fut condamné à un emprisonnement assez long. Ce n'est qu'à la fin de ce pontificat que Roger Bacon obtint sa liberté. Il retourna dans son couvent à Oxford, où il mourut en 1294. Roger Bacon fut l'objet de certaines censures justifiées par l'exagération dont usaient ses panégyristes, en répandant les bruits les plus absurdes sur la science du moine franciscain.

L'Université d'Oxford a célébré en très grande pompe, le 10 juin dernier, le septième centenaire de la naissance de Roger Bacon. On a inauguré sa statue au musée d'histoire naturelle de l'Université d'Oxford.

Après que le voile eut été enlevé, Sir Archibald Geikie, ancien président de la Société Royale des Sciences, a prononcé un discours dans lequel il a qualifié Roger Bacon de "génie à la fois le plus brillant et le plus mystérieux que les sciences aient jamais connu". Il a rappelé les combats livrés par ce moine franciscain contre l'ignorance de son époque et les souffrances qu'il a endurées pour avoir défendu son idéal. — Lord Curzon, chancelier de l'Université, a répondu à cette allocution en disant que l'inauguration de la statue du célèbre et savant moine n'était qu'une réparation bien tardive. — Le général de l'ordre franciscain, le Père Monza, était représenté à la cérémonie par le Père David Fleming qui a prononcé un discours d'une très grande élévation. Finalement, l'orateur de l'Université, M. Gadley, a salué la statue par une allocution latine.

La Bibliothèque vaticane était représentée par Mgr Ratti, bibliothécaire de la célèbre bibliothèque ambrosienne, fondée à Milan par le cardinal Frédéric Borromée, et sous-bibliothécaire du Vatican. L'Union léonine franciscaine avait pour représentant le Père Fleming, vicaire général de l'ordre, et le Père Robinson. Les Capucins avaient comme délégué le Père Gaberth.—L'Université de Paris, où Roger Bacon a fait ses études, était représentée par le professeur Picavet, et l'Académie française par le comte d'Haussonville.



Dan
raei
Jago
le C
Polc
La
d'Al
rapi
puis
Il
tie
nobl
les J
russe
par
Cous
Er
couv
gém
Il inv
dit l
costu
qui v
Ce n
à ses
le ter
pour
La

LA POLOGNE



HIVER dernier, on écrivait de Cracovie que la couronne des rois de Pologne, disparue en même temps que la Pologne elle-même, venait d'être retrouvée. Dans une violente tempête un tilleul centenaire avait été déraciné. Sous ses racines, on découvrit l'antique diadème des Jagellons. Il fut remis à l'évêque de Cracovie. Et voilà que le Czar manifeste au monde sa volonté de reconstituer cette Pologne dont les malheurs ont ému tant d'âmes par le monde. La déclaration du Czar s'adresse aux Polonais de Russie, d'Allemagne et d'Autriche. Elle leur fait à tous la promesse de rappeler à la vie cette noble nation que l'on disait morte depuis cent vingt ans.

Il ne sera pas sans intérêt de rapporter à ce sujet la prophétie du Bienheureux André Bobola, originaire d'une des plus nobles familles du Palatinat de Sandomir. Il était entré chez les Jésuites en 1611, à l'âge de dix-neuf ans. Les schismatiques russes le mirent à mort à Janow, le 16 mai 1537. Il fut béatifié par Pie IX, le 30 octobre 1851, en même temps que Germaine Cousin, l'humble bergère du diocèse de Toulouse.

En 1819, un religieux dominicain, le Père Korzeniecki, du couvent de Wilna, en Lithuanie, priaît un soir dans sa cellule, gémissant sur le sort de plus en plus malheureux de sa patrie. Il invoquait le martyr de Janow, lui rappelant qu'il avait prédit la résurrection de la Pologne. Un personnage portant le costume des Jésuites lui apparut et lui dit : " Je suis celui à qui vous vous adressez, ouvrez votre fenêtre et vous verrez. " Ce n'est plus bientôt l'étroit jardin du couvent qui se présente à ses yeux, mais une immense plaine. " C'est, dit l'apparition, le territoire de Pink, où j'eus la gloire de souffrir le martyr pour la foi de Jésus-Christ. "

La plaine se couvrit alors d'innombrables masses de Russes,

de Turcs, de Français, d'Anglais, d'Autrichiens et de Prussiens se livraut une bataille sans exemple. " Quand la guerre dont vous venez de contempler le tableau aura fait place à la paix, reprit le Bienheureux, alors la Pologne sera rétablie et j'en serai reconnu le principal patron." Puis : " Pour vous donner un signe de la vérité de ce que vous avez vu et entendu, je veux, avant de vous quitter, imprimer sur votre bureau les traces de ma main. " Le Père, inondé de joie, convoqua les religieux du couvent. Tous constatèrent la réalité de l'empreinte laissée par l'apparition.

Les Jésuites du collège de Poloch furent informés de ce que venait de dire et de faire leur bienheureux frère. Et l'un d'eux, le Père Gregorio Felkierzamb, fit connaître ces faits dans une lettre écrite en italien, de Nice, le 13 avril 1854, à un autre Père Jésuite en résidence à Lyon. Le texte italien de cette lettre a été publié dans la revue des Pères Jésuites de Rome, la *Civiltà cattolica*, cette même année 1854.

Attendons les événements. Viendront-ils confirmer cette apparition et ces promesses ?

A LA CONGREGATION DE NOTRE-DAME

VETURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

E jeudi, 20 août, avait lieu, à la Congrégation de Notre-Dame, une cérémonie de vêturè et de profession religieuse, présidée par Sa Grandeur, Mgr Joseph-Médard Emard, évêque de Valleyfield.

Soixante-quatorze postulantes, dont les noms suivent, ont revêtu le saint habit : Soeurs Régina Bessette, dite Saint-Fulgence, Emily Connolly, dite Saint-James, Ethel Simmons, dite Sainte-Gertrude-des-Anges, Cécile Leclere, dite Saint-Georges-de-Vienne, Laura Fortin, dite Sainte-Marie-Hilde

garde, Anna McDermott, dite Sainte-Elisabeth-Marie, Viola Grattan, dite Sainte-Gérardine, Régina Reid, dite Saint-Jean-de-Sicile, Elisabeth Woods, dite Saint-Pierre-de-l'Ascension, Antonia Bérubé, dite Saint-Antoine-de-Lérins, Marguerite Desrosiers, dite Sainte-Madeleine-des-Anges, Léa Berthelette, dite Sainte-Jeanne-de-Florence, Ida Reid, dite Sainte-Hélène-du-Rosaire, Annie McDonald, dite Sainte-Marie-Ronald, Emma Praught, dite Saint-Ethelred, Liliose Gagnon, dite Sainte-Geneviève-de-Nanterre, Angéline Blanchard, dite Saint-André de-Sion, Blanche Sylvestre, dite Saint-Louis-Marie, Augustine Paquette, dite Sainte-Laurentine, Imelda Gingras, dite Sainte-Jeanne-de-Portugal, Christina McNeil, dite Saint-Joseph-d'Antioche, Marie-Anne Lapointe, dite Sainte-Marie-de-France, Wilhelmina McNeil, dite Sainte-Christina, Cécile Blondeau, dite Saint-Adélais, Angéline Buote, dite Saint-Jean-de-Galilée, Lucienne Lockwell, dite Sainte-Marie-Elzéar, Florence Demers, dite Sainte-Mary-Jane, Rosa Dion, dite Saint-Henri-de-Genève, Eugénie de la Durantaye dite Sainte-Emilia, Jeanne Monette, dite Saint-Jean-de-la-Visitation, Jessie Barron, dite Sainte-Ida-de-Jésus, Exilda Chandonnet, dite Sainte-Octavienne, Eva Hinse, dite Sainte-Marie-Hippolyte, Yvonne Faucher, dite Saint-Simon-Pierre, Grace Brennan, dite Sainte-Eugénie-de-Rome, Albertine Labelle, dite Sainte-Madeleine-Marie, Clara Gaudet, dite Sainte-Marie-du-Saint-Esprit, Antoinette Marion, dite Saint-Bernard-de-Rodez, Antoinette Lapointe, dite Sainte-Irma, Julie-Anne Gallant, dite Saint-Simon-du-Carmel, Alice Lamarche, dite Sainte-Juliette, Rose-de-Lima Leclair, dite Sainte-Fernande, Julienne Leguerrier, dite Sainte-Adélina, Florida Landry, dite Sainte-Albina, Malvina Letarte, dite Sainte-Marie-Eléonore, Cécile Desilets, dite Saint-Elphège, Margaret McDonald, dite Sainte-Catherine-Martyre, Eugénie Héту, dite Saint-Sulpice, Angéline Tremblay, dite Saint-Ignace-de-Loyola, Azilda Coulombe, dite Sain-

te-Angéline-de-Corbara, Antoinette Michon, dite Sainte-Emérentienne, Irène Brosseau, dite Sainte-Jeanne-du-Rosaire, Lily Chafe, dite Sainte-Augustina, Marguerite Durand, dite Sainte-Marie-Anna, Rose-de-Lima Brunelle, dite Saint-André-de-Hongrie, Azilda Vallière, dite Saint-Arsène-d'Alexandrie, Rosa Boucher, dite Sainte-Lucia, Marguerite Dorion, dite Sainte-Marie-Cornélius, Catherine Camden, dite Saint-Georges-Marie, Germaine Rivest, dite Saint-Jean-de-Rome, Berthe Brosseau, dite Sainte-Georgie, *novices de choeur*, et les Soeurs Félicité Doiron, Eléonore Arsenault, Marie Gallant, Albina Chiasson, Yvonne Dubeau, Luce Turbide, Béatrice Poirier, Joséphine Collin, Emma Vanasse, Edesse Martin, Emilienne Robichaud, Berthe Bélanger et Maria Chénier, *novices converses*.

Les voeux temporaires ont été prononcés par les Soeurs Robert, dite Sainte-Filuména, Rosella Gillis, dite Sainte-Marie-Grégoire, Antoinette Thibodeau, dite Saint-Ambroise-de-Sienne, Lucrèce Colpron, dite Saint-Georges-de-Sion, Rose Dion, dite Saint-Julien, Florence Gillis, dite Sainte-Monica, professes de choeur, et par les Soeurs Marie-Anne Desrosiers, Adéline Coderre et Jeanne Bouchard, professes converses.

L'allocution de circonstance a été prononcée par M. l'abbé Charles Lamarche, curé au Sault-au-Récollet. Son frère, M. l'abbé Roméo Lamarche, curé à Laprairie, a célébré la sainte messe. Quatorze autres messieurs du clergé assistaient au choeur.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 16 septembre 1914.

Mgr Edmond Meunier, curé à Windsor, Ontario, décédé le 13 de ce mois, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre,
Chancelier.